

Le 5 novembre 2014,

Communiqué de presse

Mobilisation à l'appel de la FNSEA/JA: les quatre revendications des producteurs de lait

Aujourd'hui, le monde agricole en proie à une crise économique et morale, se mobilise dans toute la France. La FNPL s'associe à l'appel lancé par la FNSEA et les JA. L'objectif de ces manifestations : se faire entendre et comprendre. La FNPL appelle donc à manifester dans le respect et le calme. Les éleveurs laitiers porteront quatre mesures en cohérence avec les 8 « points durs » de la FNSEA et des JA. L'enjeu : redonner le moral aux éleveurs laitiers et leur offrir de réelles perspectives. La FNPL veut du concret !

- embargo russe : les éleveurs laitiers ne paieront pas deux fois

A cette question de politique étrangère, l'UE se doit de répondre en assurant la réparation économique des conséquences de cet embargo. Evidemment, cette réponse ne peut s'appuyer exclusivement sur l'utilisation des fonds de la Pac. **Les producteurs de lait français à qui l'on prédit une crise laitière depuis l'embargo ne paieront pas deux fois. Une fois pour la crise dont ils ne sont pas responsables et une fois par patriotisme budgétaire ! Pas de double peine pour les producteurs de lait !**

- l'origine France identifiée pour les produits laitiers

Alors que les marchés laitiers sont actuellement perturbés, il est impératif pour la FNPL de promouvoir cette origine France sur le lait de consommation. Cette démarche collective s'exprimera par un logo. **Choisir un lait collecté et conditionné en France, est un acte citoyen qui permet de préserver des territoires vivants économiquement et socialement dans notre pays.**

- Pac : le verdissement doit tenir compte des acquis liés aux pratiques vertes de l'élevage laitier

La FNPL demande que les dispositions sur la diversification des cultures prennent en compte les prairies permanentes et temporaires comme comptant chacune pour « une » dans le décompte des trois cultures nécessaires. **Alors que les éleveurs laitiers sont les bons élèves du verdissement par leurs pratiques, la FNPL dénonce cette incohérence. La diversification des cultures entrant dans le verdissement doit tenir compte des cultures déjà vertes !**

-directive nitrates : une obligation de bons sens pour la survie des élevages laitiers

La nouvelle carte des zones vulnérables est inacceptable. Alors que la qualité de l'eau s'est améliorée dans les zones d'élevage, les pouvoirs publics ont donc l'obligation de respecter -eux aussi- les règles de bon sens paysan qui ont fait leurs preuves. Les programmes d'action doivent être adaptés à la réalité des territoires. En matière de terrain en pente, et de stockage au champ des fumiers, le pragmatisme doit l'emporter. **L'élevage laitier, pourtant source d'externalités positives et de biodiversité, peut disparaître. La FNPL dénonce ce carcan réglementaire qui ne permettra pas, à force de contraintes incompréhensibles, de poursuivre les objectifs d'amélioration de la qualité de l'eau.**

Contact - Sophie Baudin : 06 08 84 00 55

